



LES FRIGON

REVUE TRIMESTRIELLE DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON

VOLUME 5 - NUMÉRO 1

HIVER 1998

ÉPOPÉE EN AVEYRON

Gaétan Frigon (107)

LA PLUPART DE CEUX qui ont effectué des recherches sur le lieu d'origine de notre ancêtre commun, François Frigon, (le Frère Arcade et Raymond Douville entre autres) ont soulevé l'hypothèse qu'il signait "*dit L'Espagnol*" parce qu'il venait d'un petit hameau appelé L'Espagnol en Aveyron.

Lors d'une visite chez des amis à Langdon, en France, au début des années 80, je décidai d'en avoir le coeur net et d'effectuer mes propres recherches. Je partis donc pour une tournée de quelques jours dans le Midi de la France.

Rendu à Villefranche-de-Rouergue, en Aveyron, je m'arrêtai à un café-terrasse pour consulter l'annuaire téléphonique régional (c'était avant le *minitel*). L'idée était de vérifier tous les noms de tous les habitants de tous les villages situés dans un rayon de 50 km de l'endroit où se trouvait anciennement le hameau L'Espagnol.

Après environ une heure de lecture, j'en étais rendu au dernier village inscrit dans l'annuaire, celui de Vivier. Quelques minutes plus tard, je m'écriai "*Ecce homo*" devant l'inscription suivante:

*Aldo Frigo
Réparateur général
3, Imp. de Sabarou
Vivier*

Wow! Allais-je réussir où tous avaient échoué avant moi? Je partis sur-le-champ à la recherche de "*mon*" ancêtre à Vivier, un magnifique petit village très moyenâgeux, situé à moins de 15 km de l'ancien hameau L'Espagnol.

En arrivant à Vivier, je m'arrêtai devant un petit café pour demander où était la rue "*Impératrice de Sabarou*" (j'avais sommairement conclu que "*Imp.*" était l'abréviation de "*Impératrice*"). Avec un air à la fois coquin et amical, un vieux français jouant aux échecs me répondit: "*Monsieur le Canadien veut certainement dire la rue 'Impasse de Sabarou'*". ⇒

SOMMAIRE

Épopée en Aveyron	1
Étude sur les Frigon	3
Les Forges du Saint-Maurice et les Frigon	4
Lumières sur la date de mariage de François Frigon	5
Les droits et devoirs du censitaire François Frigon	6
Nomination de Gaétan Frigon	7
Mot du président	8
Nouvelles de la famille	8
Conseil d'administration / les membres	8

Que répondre devant une telle logique implacable sinon de lui demander comment m'y rendre. On m'expliqua à deux que c'était "la première rue à droite après le pont". Et tout le monde du café se retourna en même temps pour me montrer du regard le petit pont en question.

On se demandait certes ce que "ce Canadien parlant français" faisait à Vivier et pourquoi il voulait aller sur la petite rue "Impasse de Sabarou". "Encore un autre qui veut trouver ses ancêtres!" se sont-ils probablement dit. Je les laissai sur leur appétit en les remerciant simplement d'un clin d'oeil complice très québécois.

La rue "Impasse de Sabarou" n'étant pas assez large pour que deux autos s'y rencontrent, je laissai la mienne sur la rue principale et partis à pied. Quelques secondes plus tard, j'aperçus un petit camion lettré "Aldo Frigo, réparateur général". Voilà donc l'endroit. Je m'arrêtai net en me demandant ce que l'on peut bien dire à un étranger "parent" dans de telles circonstances.

Je pris mon courage à deux mains et frappai à la porte. "Qu'est-ce que vous voulez?" me demanda très sèchement cette femme costaude qui semblait sortir d'un film d'horreur. "Est-ce que monsieur Aldo Frigo est ici" lui répondis-je en me demandant si je devais en rire ou en pleurer car ça commençait plutôt mal.

D'un signe de la main, elle me montra une personne complètement "évachée" sur un divan dans le vivot, avec quatre bouteilles de vin vides à côté de lui (sans compter celle qu'il était à boire).

En montrant mon passeport, je lui dis: "Bonjour monsieur Frigo. Je m'appelle Gaétan Frigon et je viens du Canada. Étant à la recherche de mes ancêtres, je voudrais voir si nous pourrions avoir une origine commune." (C'était bien dit n'est-ce pas...)

Trop saoul pour me répondre d'une façon compréhensible, il semblait beaucoup plus impressionné par mon accent que par mes questions. Sa femme se mit

de la partie en l'engueulant: "On a de la belle visite et comme d'habitude, tu es trop ivre pour pouvoir répondre".

Devant l'impossibilité d'en obtenir quoi que ce soit, j'arrêtai le monologue en lui disant: "De toute façon, si nous avons la même origine, je préfère ne pas vous connaître."

En me dirigeant vers la porte de sortie, sa femme me prit à part pour me dire: "Excusez mon mari, il est toujours comme ça. D'ailleurs nous ne pouvons pas avoir la même origine car nous venons de l'Italie et vivons en France depuis trois ans seulement." Paf en pleine face et fin de mes illusions. Je ne serai pas celui qui découvrira le lieu d'origine de François Frigon.

En retournant, je m'arrêtai à nouveau au même petit café à l'entrée du village et demandai aux mêmes personnes qui jouaient encore aux échecs: "Maintenant, aimeriez-vous savoir ce que je suis venu faire sur la rue Impasse de Sabarou?" Leur curiosité étant piquée au vif, l'heure de discussion qui suivit a été l'une des plus sympathiques qu'il m'ait été donné de connaître.

Quelques années plus tard, je visitais mon cousin et ami Gérard Frigon à Caracas, Venezuela. (Il était Délégué général du Québec à cette époque). Après lui avoir raconté pour la énième fois, mon voyage en Aveyron, Gérard me répondit le plus sérieusement du monde qu'il croyait dur comme fer que François Frigon venait du Pays Basque espagnol. "Il a un nom comme "Perón", l'ancien dictateur d'Argentine. Notre sang est plus espagnol que français.!"

Quelques bouteilles de vin plus tard, devenus détenteurs tranquilles de la vérité, nos plans étaient déjà faits pour éventuellement aller faire notre petite enquête personnelle au Pays Basque. Malheureusement, la mort prématurée de Gérard est venue mettre un terme à cette idée géniale d'un voyage qui se serait certes avéré une "Grande Frigonade".

Étude sur les Frigon

Françoise Lewis (124)

Mon intérêt pour les **Frigon** remonte au tout début de mes recherches en généalogie. Peu après son arrivée au Canada en juillet 1769, **Thomas Lewis** mouleur gallois fixé aux Forges du St-Maurice*, épousait Josette Delorme, fille de Jean-Baptiste Delorme et de **Marie-Louise Frigon**.

Cette **Marie-Louise Frigon** était la fille de **Jean-François Frigon** et de Gertrude Perro de Batiscan. **Gertrude Frigon**, la soeur de Marie-Louise, avait aussi marié un ouvrier des Forges, Pierre Marchand. Jean-Baptiste Delorme et Pierre Marchand étaient tous deux déjà beaux-frères de leur premier mariage ayant épousé deux soeurs, Marie et Charlotte Sauvage deux des sept filles de Françoise Moët de Moras, veuve de François Sauvage.

Devenus veufs à environ un an d'intervalle, ils choisirent ensuite, encore tous les deux, deux soeurs, des petites **Frigon** de Batiscan. Pierre Marchand épousa **Gertrude Frigon** le 8 mai 1750 (ce fut une grosse noce), Jean-Baptiste Delorme épousa **Marie-Louise Frigon** le 19 avril 1751.

Tant qu'à **Geneviève Frigon**, la soeur des deux autres, on peut dire qu'elle toucha le "*jack pot*" en épousant elle aussi un veuf, Simon Chevretil dit Bellisle, le 16 février 1756. Marié en premières noces à Madeleine Trully dit Lacombe, fille du riche boulanger des Trois-Rivières, Simon Chevretil dit Bellisle avait amassé une très grande fortune avec son métier d'armurier.

Gertrude Frigon Marchand meurt aux Forges en 1768 âgée d'environ 40 ans. **Louise Frigon** Delorme, la belle-mère de **Thomas Lewis**, habite vers la fin de sa vie avec la plus jeune de ses filles, Elizabeth Delorme femme de Amable Chevretil dit Bellisle. Elle semble avoir eu une vie assez confortable malgré les mésaventures de son gendre. (Voir "*La triste histoire de Elizabeth Delorme et Amable Chevretil dit Bellisle*" que j'ai racontée dans la revue *Héritage* de avril 1992). **Louise Frigon** meurt sous le prénom de Lizette, âgée de 73 ans, le 3 novembre 1797, aux Trois-Rivières.

Geneviève Frigon vécut dans le luxe après son mariage avec Simon Chevretil dit Bellisle. Dans l'inventaire des biens de leur communauté (Notaire J.-B. Badeau les 12 et 13 avril 1785) on remarque entre autres 3 immeubles, de nombreux livres, des quantités d'outils, des bayonnettes, des pistolets, 2 couverts en argent, une carafe de cristal etc.

Dans le testament de **Geneviève Frigon**, alors veuve, le 29 avril 1795 (J.-B. Badeau) on parle de jonc en or, montre en argent et manchon de martre.

Un autre acte de J.-B. Badeau (le 20 mars 1774) nous énumère tous les enfants de **Jean-François Frigon** et de **Gertrude Pero** de Batiscan.

Lorsque **Joseph Frigon**, un de ces enfants, meurt sans laisser de postérité, ses frères et soeurs héritent d'une terre qui lui avait appartenue. On nomme dans cet acte tous les héritiers de **Joseph Frigon**, ses frères et soeurs.

HÉRITIERS DE JOSEPH FRIGON, LEUR FRÈRE selon l'acte de J.-B. Badeau du 20 mars 1774

Antoine Frigon de Batiscan
Pierre Frigon de Batiscan
Françoise Frigon et Jean Lafond son époux, de Batiscan
François Frigon de Bécancour
Claude Frigon (voir Notaire Leroy, le 4 septembre 1773) de Yamachiche
Marie-Josette Frigon et Pierre Marchand (Gertrude décédée et Marchand habitant le Chenal du Nord)
Paul Frigon
Geneviève Frigon et Simon Chevretil dit Bellisle des Trois-Rivières
Marie-Louise Frigon et Jean-Baptiste Delorme des Forges du St-Maurice
Thérèse Frigon et Jean-Marie Giroux

Il s'agit d'une terre qui appartenait à **Joseph Frigon**, leur frère que les susdits héritiers avaient vendue à François Frigon (Voir Notaire Pillard, le 14 juin 1761).

François Frigon revend cette terre une semaine après, à Antoine Champoux (Voir Notaire Pillard, 21 juin 1761)

Champoux n'ayant pas pu payer l'hypothèque vend à son tour la terre à Prisque Langlois (Voir Pillard, le 23 août 1762)

C'est donc Prisque Langlois qui doit payer la balance de l'hypothèque aux héritiers, et dans cet acte de Badeau, le 20 mars 1774, les héritiers tiennent Prisque Langlois, quitte pour la balance de paiement □

* À la page suivante, se trouve une courte histoire des Forges du Saint-Maurice.

À propos des Forges du Saint-Maurice et des Frigon

Raymond Frigon (1)

Dans l'article précédent "Étude sur les Frigon", Françoise Lewis (124) nous apprend que des demoiselles Frigon avaient épousé des maîtres forgerons œuvrant aux Forges du Saint-Maurice. Ceci nous a porté à nous demander: Y-a-t-il d'autres Frigon qui font partie de l'histoire des Forges? Et, est-ce qu'un tour d'horizon de l'histoire des Forges pourrait intéresser nos lecteurs? En ce qui concerne la présence de Frigon aux Forges, il n'est pas impossible que des Frigon y aient été employés, de temps à autre, durant les 146 années - de 1737 à 1883 - de leur existence. À notre connaissance, l'inventaire des Frigon ayant œuvré au sein de l'entreprise n'a pas encore été établi. Petite recherche pour quelqu'un intéressé à consulter les registres de la compagnie! Quant à l'histoire des Forges, faisons appel à Jacques Lacoursière, l'éminent vulgarisateur de l'histoire du Québec. Son *Histoire populaire du Québec*⁽¹⁾ recueille sur 8 pages d'excellentes bribes de l'histoire de cet établissement exceptionnel que furent les Forges du Saint-Maurice.

On y apprend, par exemple, que dès 1717 (on se rappellera qu'à ce moment François Frigon était âgé de 68 ans et Jean-François de 33 ans environ), les membres du Conseil souverain proposaient au Duc d'Orléans, en sa qualité de régent, l'exploitation des mines de fer des Trois-Rivières, qu'ils qualifient de "très bonnes et abondantes"* . La réponse royale ne se fait pas attendre: "S.A.R ne juge pas à propos de faire travailler des mines de fer. Il y en a assez en France pour en fournir tout le Canada". Monsieur Lacoursière. l'auteur, de commenter: "Voilà une façon directe de rappeler que la colonie est au service de la métropole et que son économie ne doit en rien entrer en compétition avec celle de la mère patrie!"* . Il est laissé au secteur privé de prendre la relève. En 1730, un marchand de Montréal, François Poulin de Francheville obtient un brevet lui donnant le privilège exclusif d'exploiter, pendant vingt ans, des mines de fer "dans l'étendue des terrains qui sont depuis et compris la seigneurie de Yamachiche et du Cap-de-la-Madeleine.". La production des Forges du Saint-Maurice doit commencer au mois de novembre 1733, "mais de Francheville meurt avant de voir fonctionner l'entreprise. Sa veuve, Thérèse de Couagne, tente de continuer l'opération de la compagnie, sans trop de succès: le problème majeur demeure celui de la main- d'oeuvre qualifiée".

En 1735, un nouveau maître des forges arrive de France, Pierre-François Olivier de Vézin. Il ne tarde pas à aviser qu'un haut-fourneau doit remplacer la réduction directe et qu'il faut presque repartir à neuf, entraînant un investissement de plus de 36 000 livres. "Confrontés à un investissement pareil, les actionnaires de Francheville et compagnie remettent au roi leur privilège d'exploitation et se retirent." Une nouvelle

compagnie se forme le même jour, 23 octobre 1735. Deux anciens actionnaires, François-Étienne Cugnet et Ignace Gamelin, se joignent à Olivier de Vézin pour former une nouvelle compagnie: Cugnet et Cie.

Au mois d'octobre 1737, "les Forges du Saint-Maurice sont devenues une réalité". On érige le haut fourneau, ainsi que la forge, tout prêt à fonctionner. "De Vézin a aussi fait construire un magasin pour les forgerons et le maréchal, des écuries; un magasin à fourrages et d'autres petits bâtiments pour servir de logement aux travailleurs, "assez tôt connu sous le nom 'Village des Forges'"⁽³⁾. Ainsi fut créée la première cité ouvrière du Canada⁽²⁾. Au début y habitaient des ouvriers spécialisés, recrutés parmi les sidérurgistes de la Bourgogne. Après que le fondeur Lardier "tente plusieurs fois... de mettre en opération la fonte du minerai... enfin le 20 août 1738, entre onze heures et midi, de Vézin et l'ouvrier Delorme allument officiellement le haut-fourneau...La production est moins considérable que prévue, car non seulement le débit d'eau est insuffisant pour actionner la grande roue, mais on manque de minerai. Certains actionnaires accusent de Vézin d'incapacité."

La condition aux Forges ne s'améliore pas. "La situation financière est de plus en plus précaire". L'intendant Hocquart s'inquiète. Enfin, au mois d'octobre 1741, les dirigeants des Forges présentent leur démission. "C'est la faillite! La première industrie lourde au Canada ... va passer sous le contrôle de l'État". "Le contrôle de l'État est bénéfique aux Forges du Saint-Maurice car, pour la période allant de 1741 à 1745, la production, selon les historiens Boissonnault et Bédard, s'établit ainsi: " 1 715 518 livres de fers forgé, 42 828 livres de marmites et autres ouvrages, 197 poêles à

des bombes, des canons, des mortiers, des boîtes pour pierriers et signaux...

Le 2 septembre 1749, **Pierre-François Rigaud de Vaudreuil**, gouverneur de Trois-Rivières, écrit au ministre: *“Les Forges du Saint-Maurice sont aussi dans mon gouvernement. La dépense en est extraordinaire. Elles sont mal gérées... Il y a plusieurs maîtres. Il n'en faut qu'un qui soit un directeur habile, désintéressé, ...”*.

Jacques Lacoursière termine le récit en exprimant le regret que “les documents concernant l'histoire des Forges du Saint-Maurice entre 1756 et 1760 font défaut⁽⁴⁾.” Il cite la conclusion qu'en tirent les historiens Boissonnault et Bédard: “L'absence d'informations reliées aux opérations de cet établissement est sans doute liée à l'administration de **Bigot** et aux procès qui lui furent intentés lors de son retour en France, simultanément à la chute de la Nouvelle-France”. Suivant le Traité de Paris, en 1763, Les Forges passèrent à la couronne britannique. Cent vingt ans plus tard, en 1883, l'établissement sidérurgique le plus perfectionné en Amérique pendant les premiers cent ans, fermait ses portes, sa technologie étant

devenue obsolète.

En terminant, nous espérons que ces quelques extraits de l'Histoire populaire du Québec vous induiront à vous procurer cette œuvre, d'ailleurs très lisible, de Jacques Lacoursière, afin d'y explorer de plus près la fascinante histoire des Forges du Saint-Maurice, et autres faits saillants de l'histoire du Québec.

* “Texte cité par Lacoursière”. “Texte de la référence citée”

(1) Histoire populaire du Québec, Jacques Lacoursière, Tome 1, Des origines à 1791, Les éditions Septentrion, Sillery, (Québec), 1995

(2) Canadian Encyclopedia, Hurtig Publishers, Edmonton, Alberta, 1985, p. 817 Les Forges Saint-Maurice, Dale Miquelon.

(3) Noms et lieux du Québec, La Commission de toponymie du Québec, Les Publications du Québec, Sainte-Foye (Québec), 1994, page.380, Les Vieilles-Forges.

(4) Lucie Frigon (56) a trouvé au site internet de l'Université de Moncton une référence à une documentation qui pourrait fournir des éclaircissements sur cette période. Le site: <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/etatgen/inst-gouv/f212.html>

Nouvelles lumières sur la date de mariage de François Frigon et de Marie-Claude Chamois

Comme on le sait, les documents qui nous informeraient de la date de mariage du couple fondateur - les actes de mariage notarial et religieux - sont perdus. On a supposé que le mariage eut lieu aux alentours de l'année 1670 après que Marie-Claude fit annuler le contrat de mariage qui la liait, depuis le 16 octobre 1670, à un certain Pierre Forcier. Vu que le premier-né, Jean-François, est né vers 1674, on a supposé que le mariage avait eu lieu vers 1672. Mais voici que de nouvelles lumières viennent éclairer le sujet grâce à des papiers que Gaétan Frigon (107) a trouvés récemment dans son “grenier” et qu'il nous a remis pour qu'on les étudie. Bien que, comme nous allons le voir, la “preuve généalogique” n'est pas là, à toutes fins pratiques, on sait maintenant que le mariage fut célébré au mois de novembre 1670, après que le couple eut signé le contrat de mariage le mois précédent, c'est-à-dire à ce même mois d'octobre où Marie-Claude avait signé le contrat de mariage avec Pierre Forcier, pour ensuite l'annuler à brève échéance.

Ces renseignements se trouvent dans un document daté du 21 juin 1688, ayant trait à un stade du procès intenté à Paris contre Marie-Claude Chamois par sa mère, Jacqueline Girard. Le texte suivant tiré de ce document s'inspire sans doute des actes de mariage que Marie-Claude avait soumis comme pièces à conviction pour prouver son identité lors du procès.

“ Les Filles du Roy...arrivées au Canada au mois d'aoust 1670, la partye de Talvatz y contracte mariage avec François Frigon au mois d'octobre ensuivant et fut le mariage célébré par un prêtre du séminaire de Québec faisant fonction de curé de la coste de Batiscan, dans le contrat duquel mariage elle a pris son véritable nom.... lequel mariage célébré au mois de novembre.”*

Le même document jette aussi quelques lumières sur la date de départ de Marie-Claude pour la France en 1685:

“...qu'au mois de novembre 1685 elle est partye de ce pays sous l'autorité et avec la procuration de son mary pour revenir en France en la compagnie du Sr de Boyvinet lieutenant général des trois-rivières de ce pais, et arrivèrent heureusement à La Rochelle le 20 décembre ensuivant, ensuite vient à Paris où elle arriva au commencement de janvier 1686.”

Cette découverte pose de nouveaux jalons qui nous rapprocheront de la réponse à la question: d'où venait François Frigon? Nous y reviendrons dans un prochain numéro.

* Au procès de juin 1688, Talvatz était évidemment l'avocat de Marie-Claude. Ne pas le confondre avec Joly de Fleury, son avocat au procès devant le Parlement de Paris (la cour supérieure de France à l'époque) en avril 1693. On se souviendra que Henri-François Daguessau agissait à ce procès, en qualité d'avocat général.

Les droits et devoirs du censitaire François Frigon

- I -

Le contrat de concession⁽¹⁾

Pierre Frigon (4)

Le 3 juillet 1671, François Frigon devient *censitaire*. C'est à dire qu'il devient propriétaire d'une concession pour laquelle il doit payer annuellement au seigneur de Batiscan, le 11 novembre, jour de la Saint-Martin, des rentes et une taxe symbolique, le *cens*. Cette concession était située dans la seigneurie de Batiscan. C'était au tout début de la distribution des concessions dans cette seigneurie. C'est pourquoi François Frigon est considéré comme un pionnier de Batiscan.

Le notaire a écrit le texte suivant pour identifier les dimensions de la terre: "*quatre arpends de frond sur le bord de la rivière Batiscan et ^{quarante} ~~vingt et un~~ de proffondeur sil s'y trouve*"⁽²⁾

Par ce contrat, François s'engageait "*luy les hoirs et ayant cause*", "...*portant tout lods et ventes, saisine et amande quand le cas y escherra selon la coutume de ville vicompté et prevosté de Paris tenue en ce pays*", à:

- verser annuellement deux deniers de *cens* non rachetables;
- donner annuellement deux chapons vifs ou leur valeur en argent, et un boisseau de blé français bon et valable, en rente foncière et de bail d'héritage non rachetables;
- faire moudre au moulin banal et non ailleurs, tous les grains qui se mangeront dans sa maison;
- s'il loue sa concession en bail à ferme, le fermier devra respecter les obligations mentionnées ci-dessus;
- y faire bâtir maison et y tenir feu et lieu;
- y faire travailler incessamment afin que les rentes soient payées une fois l'an.

Faute de quoi

- le seigneur pourra reprendre la dite concession délaissée sans autre forme de procès et la concéder à un autre.

De plus il s'engage

- à "*souffrir*" les chemins qui seront établis sur sa concession par les officiers du seigneur;
 - à clôturer le "*frond*" de la concession pour empêcher le bétail d'endommager la propriété d'autrui, faute de quoi il réparera ces dommages;
 - à laisser un espace pour un grand chemin le long de la Batiscan, pour le commerce de ses voisins, à prendre sur sa concession lors des grandes marées.
- En échange de quoi, il peut, "*luy les loirs et ayant cause*",
- jouir de sa concession pleinement, paisiblement, et à perpétuité et en pure roture;
 - y chasser;
 - pêcher devant sa concession.

Les clauses de ce contrat sont-elles standard? Notre ancêtre a-t-il fait une bonne affaire? C'est ce que nous analyserons dans trois textes suivants qui seront publiés dans le bulletin: II *Les dimensions et les caractéristiques de la terre ancestrale*; III - *Le cens, les rentes, le droit de lods et vente payés au seigneur*. IV - *Mouture des grains, corvées, droit de coupe de bois par le seigneur, droit de chasse et de pêche, jouissance des lieux*.

(1) Voir aussi les textes de Robert Frigon (2) dans les bulletins Volume 3 numéros 1, 2 et 4. Le texte intégral du contrat de concession se trouve au vol. 3 no. 1

(2) Dans l'article suivant nous offrirons une explication de cette correction que le notaire a apporté à son texte.

Nomination de Gaétan Frigon à la tête de la Société des alcools du Québec

L'annonce de la nomination, le 20 mars, de Gaétan Frigon (107) au poste de président-directeur général de la Société des alcools du Québec ne nous a pas surpris car nous l'avons déjà appris de la bouche même de monsieur Frigon quelque temps auparavant. Nous lui avons téléphoné pour parler de son article "Épopée en Aveyron" publié à la une de ce numéro ainsi que des vieux papiers qu'il avait trouvés dans son grenier et dont il est question à la page 5. Il nous a mentionné qu'il venait d'apprendre que le Conseil des ministres l'avait nommé au plus haut poste de la SAQ, confirmation d'une nomination à laquelle il s'attendait. La grande famille Frigon félicite Gaétan pour cette nomination. Il nous fait honneur!

Gaétan Frigon

Nouveau
président-directeur général
de la SAQ



La nomination de Gaétan Frigon, à la tête de la SAQ, a été annoncée vendredi dernier par le conseil des ministres du Québec. Depuis ce matin, M. Frigon a pris la barre de la SAQ à la suite d'une carrière bien remplie.

Gestionnaire de haut niveau et spécialiste en marketing, il a occupé des fonctions variées dans diverses entreprises du secteur privé.

M. Frigon, âgé de 57 ans, a occupé des postes clés dans le secteur de l'alimentation, à la Fédération des magasins COOP, chez Métro-Richelieu et chez Steinberg. En 1989, il quittait Métro-Richelieu, où il avait été durant cinq ans vice-président marketing et chef des opérations de détail.

Depuis, il a travaillé pour le Groupe Quebecor à titre de premier vice-président - Distribution, et au Groupe Transcontinental (GTC) ltée, comme vice-président marketing - Secteur imprimerie. Il a aussi agi à titre d'associé chez Scriptum Communications inc., une agence de production et de marketing.

Au moment de sa nomination, il occupait le poste de président de Publimage, une agence nationale de vente de publicité dans les pages jaunes.

Au nom de tous les employés, nous lui souhaitons la bienvenue à la SAQ.

Service des communications

En plus de ce que dit le bulletin de la SAQ ci-contre, on peut ajouter que Gaétan est originaire de Saint-Prospère, en plein coeur de la "Frigonie". Comme tel, il fait partie d'un groupe de familles Frigon établies depuis longtemps aux confins de la terre de l'aïeul François Frigon à Batiscan. Parmi les membres de sa famille, outre feu son père Jean-Baptiste et sa mère Madeleine Cloutier, on compte ses frères et soeurs, Fernand, Odette (52), Gérald (95), Pierrette, Thérèse. Gaétan apporte à son nouveau poste l'expérience d'une carrière variée. À la suite d'études classiques au Séminaire des Trois-Rivières puis d'études à l'Université d'Ottawa, il entreprend une carrière axée sur le marketing. Il fait ses débuts chez Eaton, passe chez Gulf Canada et Red Barn, où il s'acquitte de diverses fonctions de gérance. Tour à tour, il accède à des postes-clés auprès de Loeb, Steinberg, Métro-Richelieu et Quebecor. Par la suite, faisant preuve d'entrepreneurship il se lance, à son compte, dans le développement de produits d'édition à grand tirage, Marketing Et Caetera, de projets ponctuels, Publispec, de vente de publicité d'annuaire aux Pages Jaunes, Publimage. C'est à Publimage que nous l'avons rejoint au téléphone tel que nous venons de le raconter.

MOT DU PRÉSIDENT

Comme il est démontré dans le tableau listant les Frigon à l'Internet et paraissant de temps à autre dans le bulletin, les Frigon sont de grands amateurs de ce moyen de communication. On y trouve une vingtaine de membres de l'Association et une quarantaine d'autres qui ne le sont pas. Ces derniers constituent un bassin de recrutement; cette riche mine, nous l'avons à peine exploitée! Des bénévoles S.V.P.!

Autant que possible, nous nous servons de l'Internet pour l'administration de l'Association, ainsi que pour la rédaction du bulletin.

Nous encourageons les membres intéressés par l'Internet à s'y abonner. Cela permettrait une liaison plus étroite entre les cousins, proches ou lointains! L'évolution de la technique est telle que bientôt vous pourrez vous servir de votre écran de téléviseur!

NOUVELLES

Décès

Nous venons d'apprendre que **Paul H. Smith**, époux de **Élaine Bessette Smith** (68), est décédé au mois d'avril 1997, à l'âge de 77 ans, à Burlington au Vermont. Au mois d'octobre auparavant, le couple avait célébré leur 51^{ème} anniversaire de mariage. Madame Bessette Smith est fière d'être doublement une Frigon, ses grand-mères maternelle et paternelle étant, l'une **Rosina Frigon**, fille de **Noé Frigon** et de **Léocadée Ayotte**, et l'autre **Josée Vanasse**, fille de **David Vanasse** et de **Octavie Frigon**.

Association des familles Frigon inc.

60, rue Dorion, c.p. 247, Sainte-Anne-de-la-Pérade, QC G0X 2J0

Conseil d'administration

Président: Raymond Frigon, Ottawa, Ontario
Vice Président: Robert Frigon, Charly, Québec
Secrétaire: Louise Frigon, Ste-Anne-de-la-Pérade, Québec
Trésorier: Luc Frigon, Bale-d'Urfé, Québec
Administrateur: Gérald Frigon, Laval, Québec
Administrateur: Ivanhoë Frigon III, Rock Forest, Québec
Administrateur: Jacques Frigon, Ottawa, Ontario
Administrateur: Jean-René Frigon, Trois-Rivières, Québec
Administrateur: Louis-Georges Frigon, Montréal, Québec

Bulletin de l'Association: *Les Frigon / The Frigons*

Publication: 483-15, rue Murray, Ottawa, ON K1N 9M5

Éditeur: Raymond Frigon

Collaboratrice: Lucie Frigon

LES MEMBRES

Adrienne Frigon Cossette, Saint-Prospère QC
 Alain Frigon, Cap-Rouge, QC
 Albert Frigon, Lasalle, QC
 Aline Frigon, Prouxville, QC
 André Frigon, Prouxville, QC
 André Frigon, Trois-Rivières-Ouest QC
 Anita Frigon Guillemette, Montréal-Nord
 Anthony Frigon, Vancouver, B.C.
 Armande Frigon Ste-Anne-de-la-Pérade,
 Benoît Frigon, Saint-Hubert, QC
 Bernie Frigon, Dodge City, KS USA
 Bob Harvey, Saint-Johnsville, NY USA
 Brigitte Frigon Martineau, Amos, QC
 Céline Frigon, Pierrefonds, QC
 Charles Frigon, Edmonton, AB
 Claude Frigon, Victoriaville, QC
 Claudette Frigon Giesinger, Longueuil, QC
 Claudette Chevreton Naud, Noyan, QC
 Corina Frigon, Solvay, N.Y., USA
 Daniel Frigon, Champlain, QC
 Danièle Frigon, Champlain, QC
 Denis Frigon, St-Georges-de-Champlain
 Denis Frigon, St-Louis-de-France, QC
 Denise Frigon, Ste-Marthe-du-Cap, QC
 Diane Frigon, Saint-Tite, QC
 Donald Frigon, Casper, Wyoming, USA
 Edmond Frigon, Arvada, CO USA
 Edmund Frigon, Allyn WA USA
 Elaine Bessette Smith, Burlington, VT
 Fernand Frigon, Laval, QC
 Fernand Bédard Frigon, Saint-Tite, QC
 Florina Frigon Croteau S. Geneviève de B.
 François Frigon, Montréal, QC
 François Frigon, Fabreville, Laval, QC
 Françoise Lewis, Montréal, QC
 Gabrielle Frigon Gagnon, Saint-Eustache, QC
 Gaetan Frigon, Montréal, QC
 Georges E. Frigon, Saint-Boniface, QC
 Georgette Frigon Cormier, Baie-Comeau
 Gérald Frigon, Saint-Prospère, QC
 Gérald Frigon, Laval, QC
 Gilles Frigon, Saint-Tite, QC
 Gilles Frigon, Trois-Rivières-Ouest QC
 Gilles Frigon, Amos, QC
 Gilles Frigon, Lahaina, Hawaii, USA
 Ginette Frigon, Sainte-Rosalie, QC
 Gisèle Frigon Forget, Rockland, ON
 Guy Frigon, Brossard, QC
 Henry F. Frigon, Kansas City, MO
 Huguette Frigon, Cap-de-la-Madelaine QC
 Huguette Frigon, Sherbrooke, QC
 Ivanhoë III Frigon, Rock Forest, QC
 Ivanhoë jr Frigon, Amos, QC
 Jacinthe Frigon, Chicoutimi, QC
 Jacques Frigon, Ottawa, ON
 Jacques Frigon, Montréal, QC
 James Frigon, Topeka, KS USA
 Jean-Claude Frigon, St-Louis-de-France, QC
 Jean-Claude Frigon, Montréal, QC
 Jean-Marie Frigon, Shawinigan-sud, QC
 Jeannine Frigon Skulski, Saint-Aimé, QC
 Jean-Paul Frigon, Falardeau, QC
 Jean-Paul Frigon, Louiseville, QC
 Jean-Louis Frigon, Saint-Léonard, QC
 Jean-Marie Frigon, Shawinigan-Sud
 Jean-Paul Frigon, Louiseville, QC
 Jean-René Frigon, Trois-Rivières-Ouest
 Jean-Yves Frigon, Brossard, QC
 John Frigon, Aptos, CA USA
 Jude Frigon, Burlington, ON
 Julie Frigon Croteau, Ville Lasalle QC
 Laura Frigon, Coquitlam, BC
 Léonce Frigon, Saint-Prospère, QC
 Liliane Frigon, Shawinigan-Sud, QC
 Lino Frigon, Longueuil, QC
 Louis Frigon, Solana Beach, CA USA
 Louis Frigon, Saint-Léonard, QC
 Louis-Philippe Frigon, Montréal-Nord, QC
 Louise Frigon cnd, Montréal, QC
 Louise Frigon, Sherbrooke, QC
 Liliane Frigon, Shawinigan-Sud, QC
 Lino Frigon, Longueuil, QC
 Lise M. Léonard, St-Sauveur-des-Monts, QC
 Louis-Georges Frigon, Montréal, QC
 Luc Frigon, Bale-d'Urfé, QC
 Lucie Frigon Caron, Hull QC
 Lucie Frigon, Saint-Laurent, QC
 Maddaine Cloutier Frigon, Baie-Comeau QC
 Maddaine Frigon, Trois-Rivières, QC
 Mainville Frigon, Gloucester, ON
 Marcel Frigon, Shawinigan-Sud QC
 Marcel Frigon, Yanoussoukro, Côte d'Ivoire
 Margo Frigon, Vancouver, BC
 Marguerite Frigon, Mont-Royal, QC
 Marie-Berthe Frigon, St-Hyacinthe, QC
 Marie-Jeanne Frigon Ross, Forestville, QC
 Maurice Frigon, St-Eustache, QC
 Maurice Frigon, Rawdon, QC
 Marilyn Frigon, Scottsdale, AZ USA
 Michel Frigon, Gatineau, QC
 Monique Frigon, Shawinigan-Sud, QC
 Nathalie Frigon, Montréal, QC
 Odette Frigon, Montréal, QC
 Paul Frigon, Almonte, ON
 Paul Frigon, Cornwall, ON
 Paul-Florian Frigon, St-Romuald, QC
 Pauline Frigon Couture, St-Bruno-de-Montarville
 Peter Johnson, Provincetown, MA USA
 Phil Frigon, Clay Center, KS USA
 Pierre Frigon, Saint-Hubert QC
 Pierre Frigon, Saint-Tite, QC
 Pierre Frigon, Sainte-Thérèse, QC
 Pierrette Frigon Bédard, Montréal, QC
 Raymond Frigon, Ottawa, ON
 Raymonde Frigon, Rimouski QC
 René Frigon, Gloucester, ON
 René J. Frigon, Cap-de-la-Madelaine, QC
 Richard Frigon, Newville FL USA
 Richard Frigon, Medford, MA USA
 Rita Frigon Cossette, Saint-Prospère, QC
 Rita Frigon Paré, Beloeil, QC
 Robert Frigon, Charly, QC
 Roger Frigon, Gatineau, QC
 Roger Frigon, Rimouski, QC
 Romuald Frigon, Kanata, ON
 Rosario Frigon, Montréal, QC
 Solange Lupien Frigon, St-Louis-de-France
 Steven Frigon, San Diego, CA USA
 Suzanne Frigon, St-François-du-Lac QC
 Sylvie Frigon Naud, Cap-Rouge, QC
 Thérèse Frigon, Montréal, QC
 Thérèse Frigon, Montréal, QC
 Ursule Frigon, Saint-Prospère, QC
 William Frigon, Enfield, CT USA
 Yves Frigon, Blainville QC
 Yves Frigon, Trois-Rivières-Ouest QC
 Yvon Massicotte, Trois Rivières-Ouest QC

Membres actifs au 25 avril 1998: 130 (sur les environ 1000 familles Frigon en Amérique)